



COMPTE - RENDU de la COC du 12 septembre 2020

Présents : Marie-Paule BOTTI, Martine CHAPELON, Mélanie De JESUS, Elisabeth DUMAZ, Gisèle SERVIGNE, Marc CHATAIN, Rémy IAPTEFF, Bernard MALFONDET, Florian MOREAU, Patrick PEAN

Excusés : Florence COGNET, Marie Christine RICHEL, Emilien DORNE, Gérald THEATE

La réunion a lieu en visioconférence.

Compétitions de niveau Division :

Le nombre d'équipes est quasiment identique à l'année précédente. Les inscriptions sont terminées. A noter que de nombreux clubs sont encore dans l'incertitude concernant le nombre réel de leurs licenciés.

Les poules seront communiquées aux clubs semaine 38.

Le schéma de compétition en jeune se déroulera en deux phases. Une première phase où les équipes sont regroupées en poule de 6. La Commission d'Organisation des Compétitions décide que le partage des équipes pour la seconde phase sera faite suivant le rang obtenu dans les classements et en prenant toutes les équipes de ce rang dans chaque poule. Voir règlements particuliers des championnats jeunes.

Le forfait général de St Julien DENICE en Honneur masculin permet le repêchage de l'équipe d'AUBIERE. De ce fait les équipes du championnat P16 Division 1 seront réparties en 6 poules de 12. Cela répond à la demande majoritaire des clubs qui souhaitaient avoir des poules de 12 dans ce niveau de jeu.

Mesures sanitaires pour la reprise des compétitions du secteur amateur

Une visioconférence est prévue ce mardi 15 septembre avec les Présidents des Ligues, les présidents des COC régionales, des médecins régionaux, de l DTN, de la Commission médicale nationale et le Bureau Directeur de la FFHB afin de rédiger un protocole pour la reprise des compétitions du secteur amateur et plus particulièrement les cas de reports.

Tous les championnats reprendront bien aux dates prévues au calendrier.